

La machine à remonter le temps : LE MIRAGE IRLANDAIS

Voici notre rendez mensuel dans les archives du Réseau anti-arnaques.

Dès le mois de décembre 2003, un courrier du Bureau irlandais d'investigation testamentaire (*BITT*) est diffusé sur le territoire français.

Le *BITT*, domicilié dans le Connemara en Irlande, recherche le légataire mentionné dans le testament. Vous portez le même patronyme que le défunt.

Il insiste sur l'urgence de la réponse car les services fiscaux américains, passé un certain délai, saisiront le montant de l'héritage.

Mais vous devez impérativement compléter un dossier testamentaire et régler la somme de 47 € au titre des frais administratifs.

Cette méthode du faux héritier reste toujours d'actualité, avec le plus souvent un canal internet qui permet de toucher un maximum de personnes.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79305 PARTHENAY cedex

(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)